



**Rapport de la commission au Conseil communal**

**Date de la séance :** 20.04.2026

**Titre :** Réponse au postulat déposé par M. le Conseiller communal Stéphane Bruneau « Rendre les terrains de basket extérieurs utilisables par tout temps »

**Préavis n° :** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Rapport n° :** 06/2026

Madame la Présidente,  
Monsieur le Syndic,  
Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc chargée d'examiner ce rapport municipal était composée de :

PLR 1 : M. Adame BIRUK  
PLR 2 : Mme Soisic BOULAD  
PLR 3 : M. Alexander OMUKU  
PS 1 : Mme Sandrine LARGEY BOTTI  
PS 2 : Mme Laurence MUNDINGER  
Verts.es 1 : Mme Patrizia VINCIGUERRA (présidente de la commission)  
Verts.es 2 : Mme Laoreta ZILI (en remplacement de Christelle RACINE)  
Vert'lib : M. Stéphane BRUNEAU  
EP : Mme Anne-Catherine DOYER

**Représentant-e-s de la Municipalité :** Mme Chantal Good Choisissez un élément.

**Invité-e :** Cliquez ici pour entrer du texte.

**Introduction**

La présidente souhaite la bienvenue aux commissaires et à Madame la municipale Good. Elle propose ensuite à M. Bruneau, dépositaire du postulat, de s'exprimer.

M. Bruneau n'est pas satisfait de la réponse proposée par la Municipalité, car elle ne répond pas à la question soulevée par son postulat qui était d'évaluer la possibilité de couvrir le terrain extérieur de basket de la croix-blanche. La réponse présente les coûts



élevés qu'engendrerait la construction d'une halle pneumatique. M. Bruneau exprime son insatisfaction et présente ses arguments dans le texte suivant :

" Je remercie la Municipalité d'avoir pris le temps de répondre à mon postulat ... mais malheureusement ce n'était pas la question soumise !

La demande étant d'avoir un terrain couvert, la réponse nous propose une halle, certes pneumatique, mais une halle quand même !

Resituons un peu l'environnement : nous avons un terrain donc le goudron mériterait un bon rafraîchissement, qui ne correspond à aucune norme (il fait 20 m sur 40m), même les paniers qui y sont placés ne sont pas réglementaires. Et le projet soumis propose une installation pour une installation qui le serait. C'en est même à se demander si la personne qui a rédigé cette réponse a déjà mis les pieds sur le terrain concerné.

Alors oui, le projet de Gland s'inscrit dans un plus vaste projet comprenant notamment le terrain de rugby et toute l'infrastructure liée ainsi qu'un terrain extérieur multisport en plus de la couverture des 2 terrains réglementaires de basket et d'autres installations existantes, le projet global étant estimé entre 3 et 5 millions de francs (Rapport de la Commission des finances Préavis municipal n° 87 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les études d'aménagement de la zone sportive des Perrerets, ville de Gland). La somme de 1 million pour le terrain nous concernant me semble donc très fortement exagéré.

D'autant plus que le type d'installation demandée, qui serait réalisé par une entreprise étrangère, malheureusement il n'y a pas de spécialiste du domaine en Suisse, est réalisable selon différentes sources pour la moitié de ce prix. Soit avec un toit en toile tendue, soit avec un toit fixe, qui permettrait une pose de panneaux solaires, en collaboration avec Eparen. De plus, plus simple, plus légère, moins gourmande en entretien, les coûts annuels seraient eux-mêmes réduits fortement dans le budget de fonctionnement. De plus, la réponse de la Municipalité ne mentionne pas d'éventuelles aides cantonales, notamment dans le cadre du projet d'aides aux installations sportives

Enfin, j'admet par contre l'idée que cette question soit incorporée dans une réflexion plus générale du centre sportif de la Croix-Blanche, avec le terrain synthétique dont nous connaissons tous les déboires, le skate park demandé, la réfection de la piste d'athlétisme ...

Mais, de grâce, ne pensons pas installations grandioses mais saine, pérenne et pragmatique. Sinon autant directement construire une nouvelle salle triple !"

Mme Good prend la parole et précise que le postulat portait sur la possibilité de rendre le terrain accessible par tout temps et que, ajouter un toit, ne suffirait clairement pas à le faire. Elle mentionne également le fait qu'il faut réfléchir à une vision d'ensemble pour les installations sportives d'Epalinges, car les besoins et les demandes sont nombreux (terrain de basket, skatepark, terrain synthétique...) et que la situation financière n'est pas des meilleures.

### Discussion générale

La discussion générale débute à la suite des interventions de M. Bruneau et Mme Good, elle porte d'abord sur les besoins en termes d'installations sportives des associations et de la population générale. Mme Good précise que les résultats du sondage mené auprès de la population au sujet des habitudes et des besoins sportifs sont en cours d'analyse. Plusieurs commissaires relèvent le fait, qu'à leur sens, ce sondage était orienté. Une commissaire aimerait qu'une vaste étude soit réellement menée auprès des clubs et des habitants avant de planifier de nouveaux projets.

On recentre les discussions sur la couverture du terrain extérieur. Un toit permettrait d'utiliser le terrain extérieur plus longtemps durant l'année. Il est actuellement utilisé de mars à octobre. M. Bruneau nous montre sur son ordinateur quelques exemples de structures, soit avec un toit en toile, soit en bois. Il n'y a pas de fabricants pour ce type de structures en Suisse, mais il y en a, entre autres, en France.

Les commissaires s'accordent à dire qu'il serait intéressant que la municipalité se renseigne tout de même sur le prix d'une de ces structures, bien plus simple qu'une halle pneumatique, afin de couvrir les environs 900m<sup>2</sup> de terrain. L'idée serait d'avoir un ordre de grandeur à comparer avec l'estimation présente dans la réponse de la municipalité (soit 963'000.- pour une halle) et de conserver cette information pour des réflexions futures.

La discussion étant finie, nous faisons un point avant de passer au vote.

Nous estimons que la réponse de la municipalité ne répond pas réellement à la question posée, mais comprenons la nécessité de reporter et d'inscrire ce projet dans une vision d'ensemble des installations sportives à Épalinges. Nous votons donc à l'unanimité pour l'acceptation du rapport 06/2026 de la municipalité. Il est enfin demandé aux commissaires de voter pour que le rapport puisse être transmis aux membres du conseil communal. La transmission du rapport est acceptée.

### Amendement-s

- Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)
- Non

### Soumis au rapport de la CoFin

- Oui [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)
- Non

### Vœux/questions

Oui      Cliquez ici pour entrer du texte.

Non

### Conclusions

C'est à l'unanimité de ses membres présents que la Commission désignée à cet effet vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le rapport suivant : **Réponse au postulat déposé par M. le Conseiller communal Stéphane Bruneau « Rendre les terrains de basket extérieurs utilisables par tout temps »**

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis/rapport n° 06/2026 de la Municipalité du 23.03.2022 ;
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

**décide**

- 1.
- 2.
- 3.

*Vinciguerra*

Le président rapporteur de la  
commission  
Vinciguerra Patrizia

29 avril 2026